

Affranchir  
au tarif en  
vigueur

PréO  
Bureau Animations de ville et Logistique  
5 rue du Général de Gaulle  
67205 Oberhausbergen

© 2020 Commune d'Oberhausbergen. Crédit images : AdobeStock

### Dispositions diverses :

L'Oscal décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui pourront survenir dans le périmètre de la manifestation.

L'exposant atteste être en conformité avec la législation concernant ce type de manifestation et décharge l'organisateur de toute responsabilité.

La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents qu'ils provoqueront.

Aucun exposant ne pourra sortir du périmètre du Marché aux Puces tant que son emplacement ne sera pas propre et débarrassé du moindre objet, sous peine de poursuites judiciaires.

Nos contrôleurs circuleront en permanence afin de veiller au respect le plus strict du règlement.

### INSCRIPTIONS

Les coupons d'inscription pourront être :

> envoyés à l'adresse suivante : PréO - *Bureau Animations de ville et Logistique* - 5 rue du Général de Gaulle  
67205 Oberhausbergen,

ou

> déposés à cette même adresse dans la boîte aux lettres du *bureau Animations de ville et Logistique* au niveau des grilles en fer forgé sur le trottoir à droite du portail d'entrée.

### TARIFS

20€ les 5 mètres ou 40€ les 10 mètres

Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement et en cas de non occupation.

PAIEMENT PAR CHÈQUE UNIQUEMENT à l'ordre de l'OSCAL.

**Dernière inscription possible le 8 avril 2020.** Passé cette date, plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Renseignements complémentaires par email à  
[manifestations@oberhausbergen.com](mailto:manifestations@oberhausbergen.com)

# INSCRIPTION MARCHÉ AUX PUCES 1<sup>ER</sup> MAI 2020



## Comment s'inscrire ?

- 1 Remplir le coupon d'inscription ci-dessous.
- 2 Préparer votre chèque à l'ordre de l'OSCAL.
- 3 Retour du formulaire accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'OSCAL **avant le mercredi 8 avril 2020** au choix :

> dans la boîte aux lettres du bureau *Animations de ville et Logistique* (au niveau des grilles en fer forgé sur le trottoir à droite du portail d'entrée), 5 rue du Général de Gaulle - 67205 Oberhausbergen

> par voie postale vos documents à :  
PréO - *Animations de ville et Logistique* -  
5 rue du Général  
de Gaulle 67205  
Oberhausbergen

OBER  
HAUS  
BERGEN

# RÈGLEMENT

## MARCHÉ AUX PUCES VENTE AU DÉBALLAGE D'OBERHAUSBERGEN

*Merci de ne pas solliciter le personnel de la mairie pour ces démarches.*

Le Marché aux Pucés se tient dans les rues du Général de Gaulle / de Wolfisheim / du Moulin / de la Paix ainsi que sur la Place du Général Leclerc.

### Les horaires de la manifestation sont les suivants :

- o mise en place des stands à partir de 6h (fin d'installation à 7h50 au plus),
- o ouverture au public de 8h à 18h.

### Stands autorisés/interdits :

Les stands de boissons et de restauration sont exclusivement réservés aux organisateurs.

Il est interdit de mettre en vente des marchandises neuves, des objets contraires aux bonnes mœurs, à connotations racistes, des animaux, des armes de toute nature, de la nourriture (fruits, légumes, boissons, crêpes,...).

### Les emplacements :

- sont attribués :
  - o en fonction de l'ordre d'inscription aux non-résidents,
  - o en priorité aux riverains et aux résidents qui souhaiteraient occuper l'emplacement situé devant leur habitation (il en va de la même manière pour toute personne disposant d'une autorisation écrite d'un riverain qui ne solliciterait pas l'attribution d'un emplacement),
- une fois attribués par l'organisateur, ne sont pas modifiables,
- seront communiqués par affichage sur le site internet de la mairie et placardés sur la porte du bureau

*Animations de ville et Logistique* dans la cour du PréO, 5 rue du Général de Gaulle le **lundi 27 avril 2020**,

- devront être libérés à 18h dans un parfait état de propreté.

Il est précisé que la non occupation des emplacements après 7h50 le jour de la manifestation vaut abandon des droits.

### Aucune inscription :

- ne sera possible hors des périodes prévues (notamment, il sera impossible de s'inscrire le jour du 1<sup>er</sup> mai),
- ne sera validée si elle n'est pas accompagnée d'un chèque correspondant au montant de la dimension souhaitée du stand (paiement par chèque uniquement à l'ordre de l'Oscal).

Seules les personnes dont l'identité figure sur le formulaire d'inscription (et dont le numéro de carte d'identité ou de passeport est indiqué) seront autorisées à exposer.

### Stationnement et circulation :

- uniquement sur les emplacements de 10 mètres: un seul véhicule léger est toléré et seulement si une largeur de sécurité suffisante est laissée sur la chaussée (largeur obligatoire sur tout le périmètre de la manifestation pour permettre le passage des véhicules de secours),
- les remorques et les camionnettes sont interdites sur les stands,
- la circulation des véhicules motorisés est interdite durant toute la durée de l'ouverture du marché au public.

### Déontologie :

Il est défendu aux participants de la brocante de se comporter d'une façon inconvenante entre eux, envers le public ou envers l'organisateur. Ceux qui ne se conforment pas à ces dispositions pourront être immédiatement expulsés de la manifestation.

## COUPON D'INSCRIPTION 2020

### AU MARCHÉ AUX PUCES VENTE AU DÉBALLAGE D'OBERHAUSBERGEN

NOM : .....

PRENOM : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TELEPHONE : .....

NUMERO DE CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT : .....

NATURE DU STAND : .....

LONGUEUR DE STAND SOUHAITEE :

Cocher la case demandée :

5 mètres : 20€       10 mètres : 40€

CI-JOINT UN CHEQUE DE : \_\_\_\_\_ €

Fait à Oberhausbergen, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature obligatoire, suivie de la mention

« *J'ai lu et j'accepte le règlement ci-contre.* » :

En cochant cette case, vous acceptez que la Mairie et ses agents utilisent vos données personnelles dans le cadre de l'événement communiqué sur ce document.